



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH



Président : Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8 place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Second Secrétaire : FRANTZ Olivier 18 a rue de Kogenheim 67230 SERMERSHEIM tél : 06 89 32 25 81
Trésorier : Bentz Arnaud 30a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Second Trésorier : Adam Théo 1 rue Paul Verlaine 67230 Huttenheim tél : 06 78 43 38 12
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2019

Le Président, Mr MITTELHEISSER Thomas, a ouvert l'assemblée Générale à 14h05 par un mot de bienvenu aux membres présents.

Divers membres absents sont excusés.

Rapport moral :

Pour son rapport moral, le Président adresse tout d'abord ses remerciements aux membres présents en ce jour d'assemblée générale.

Le Maire de Boersch est remercié pour la réfection du chemin d'accès.

M. GERBER Alfred ainsi que M. NORTH-LAMBERT André sont remerciés pour la mise en place de gouttières sur le toit de la terrasse et André pour nous avoir donné une table pour le club house.

M RAUCH Thomas est remercié pour prendre actuellement les signatures des carnets de tir après, bien entendu, les tirs de contrôle.

Cette année, par manque de temps et faute d'avoir trouvé une bonne date, nous avons fait l'impasse sur le concours multi disciplines. Nous allons travailler dessus cette saison, et, peut-être, en concertation avec la famille PLUMERE (Daniel et Cécile), trouver une autre formule pour le repas.

Enfin, des remerciements vont à M HENNY Pierre pour un don de 100 euros au club.

Concernant les diverses formalités administratives incombant aux membres :

L'importance d'être à jour dans les formalités administratives est rappelée et les dates limites de souscription des licences et cartes de membre sont données.

Il est important d'avoir à l'esprit que sans licence, vous n'êtes plus assurés et donc plus autorisés à utiliser nos installations. De plus, en cas de contrôle de gendarmerie, par exemple, c'est la confiscation immédiate de vos armes, une détention ne pouvant être valide sans licence à jour. Aussi le président rappelle le port obligatoire et visible de la licence sur les Pas de Tir, tout membre devant être vigilant sur ce point et ne pas hésiter à en faire la promotion.

Concernant le coût de la licence et de la carte de membre : Une pénalité sera appliquée aux retardataires pour le paiement de la carte de membre, elle s'ajoutera aux 10% additionnels réclamés par la FF Tir sur la licence, soit un total de 190€. Cette mesure sera appliquée à partir du 1^{er} samedi suivant l'assemblée générale qui se tient le dernier samedi de septembre.

Il est à noter que le montant de la licence FF Tir peut éventuellement augmenter, cette décision étant prise lors de l'assemblée générale de la Ligue de Tir d'Alsace prévue le 30 novembre 2019. Le montant de la carte de membre du club reste inchangé.



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH



Président : Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8 place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Second Secrétaire : FRANTZ Olivier 18 a rue de Kogenheim 67230 SERMERSHEIM tél : 06 89 32 25 81
Trésorier : Bentz Arnaud 30a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Second Trésorier : Adam Théo 1 rue Paul Verlaine 67230 Huttenheim tél : 06 78 43 38 12
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Il est aussi rappelé que la signature et le cachet du médecin sur la licence sont obligatoires. A défaut, l'assurance allant avec la licence FF Tir n'est pas acquise, avec tout ce que vous pouvez imaginer en cas d'accident ! Aussi, des contrôles inopinés des licences sont susceptibles d'être réalisés par les membres du comité.

Pour les séances de tir contrôlé : le contrôle de la licence sera fait avant chaque demande de signature du carnet de tir.

Sont donc habilités à la signature des carnets de tir :

M MITTELHEISSER René, M MITTELHEISSER Thomas, M RAUCH Thomas ainsi que M ECKERT Jean-Gabriel.

Assemblée Générale 2018 : lecture étant faite, le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents, moins une abstention.

Bilan financier : les résultats économiques de l'activité de l'exercice 2018-2019 sont présentés par le Trésorier Monsieur Arnaud BENTZ. Les différents postes de charges et de produits sont commentés :

- Les produits totalisent 27 003 euros contre 29 602 euros la saison passée.
- Les charges sont de 25 773 euros contre 28 512 euros l'an passé.

La trésorerie disponible est ainsi en hausse de 1 230 euros et la réserve pour remise en état à restitution est dotée de 2 500 euros.

Budget prévisionnel pour la saison 2019/2020 :

La stabilité du nombre de membres et la maîtrise des frais de fonctionnement du club permettent de proposer un budget de dépenses de 26 267 euros, incluant 2 500 euros de réserve de remise en état à restitution (7 500 € ayant déjà été bloqués), ainsi que 3 000 euros de travaux d'entretiens. Les recettes attendues de 27 451 euros permettraient alors un solde des opérations de 1 184 euros.

Travaux et achats prévus cette saison :

Une journée de travail est arrêtée pour le samedi 26 octobre 2019.

Au programme,

- Palissade le long du pas de tir de 25 m
- Électricité Ball-trap
- remplacement du mur de sécurité au 25 m
- Maintenance annuelle
- Remplacement des câbles des installations du stand de 50 m

Comme d'habitude, les dates des journées de travail seront affichées sur le site du club (<http://www.pas-de-tir-boersch.fr>)



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH



Président : Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8 place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Second Secrétaire : FRANTZ Olivier 18 a rue de Kogenheim 67230 SERMERSHEIM tél : 06 89 32 25 81
Trésorier : Bentz Arnaud 30a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Second Trésorier : Adam Théo 1 rue Paul Verlaine 67230 Huttenheim tél : 06 78 43 38 12
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

L'entretien des installations n'étant pas limité aux dates de travaux, il va de soi qu'avant de quitter nos installations, il faut laisser le poste de tir dans l'état dans lequel on veut le trouver en arrivant, c'est-à-dire propre (douilles et vieilles cibles sont à jeter dans les conteneurs adéquats).

Quitus financier :

La parole est ensuite donnée aux réviseurs aux comptes, Mme TROST Michèle et Monsieur Guy HILDWEIN (absent excusé ayant transmis son opinion par courrier au Président), qui résument les contrôles et vérifications effectués et concluent à une bonne tenue de la comptabilité. Quitus est alors donné au Trésorier pour les comptes de l'exercice 2018-2019 à l'unanimité des membres présents.

Les Réviseurs aux comptes, Mme TROST Michèle et Monsieur Guy HILDWEIN, sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité, aucun autre candidat ne s'étant manifesté.

Election du Comité : Comme décidé lors de l'assemblée générale du 19 février 2011, le comité est renouvelé par tiers sortant tous les ans. De plus les postes de Second Secrétaire et de Second Trésorier sont créés pour être en conformité avec nos statuts.

Les membres sortants du comité sont :

- M. MITTELHEISSER René, Responsable Des Communications Extérieures
- M. BENTZ Arnaud, Trésorier
- M. DEMIR Alex, Responsables Ball Trap

Se présentent :

M. MITTELHEISSER René, M. BENTZ Arnaud ainsi que M. DEMIR Alex se représentent.
M. ADAM Théo et M. FRANTZ Olivier se présentent pour rentrer dans le Comité afin d'aider aux postes de Second Secrétaire et Second Trésorier.

M. MITTELHEISSER René, M. BENTZ Arnaud ainsi que M. DEMIR Alex sont réélus à l'unanimité des membres présents, par vote à mains levées.

Sont nouvellement élus M. ADAM Théo ainsi que M. FRANTZ Olivier.

A la suite de ces élections, le nouveau comité s'est réuni à part pour l'attribution des fonctions de chacun.

Tous les postes du comité sont reconduits, les candidats sortant étant réélus et nommés à leur poste précédent.

Les postes de Second Secrétaire et de Second Trésorier nouvellement créés sont pourvus

Sont élus par le Comité : M. ADAM Théo au poste de Second Trésorier ainsi que M. FRANTZ Olivier au poste de Second Secrétaire.

Un bilan est ensuite fait sur les différentes activités :

Concernant le Ball-Trap :

Aucune trêve hivernale pour le Ball-Trap n'est prévue entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} mars. Les activités du Ball-Trap continueront donc pendant l'hiver, pour peu que les conditions météo le permettent.



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH



Président : Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8 place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Second Secrétaire : FRANTZ Olivier 18 a rue de Kogenheim 67230 SERMERSHEIM tél : 06 89 32 25 81
Trésorier : Bentz Arnaud 30a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Second Trésorier : Adam Théo 1 rue Paul Verlaine 67230 Huttenheim tél : 06 78 43 38 12
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Divers

Le Président résume l'évolution des textes fixant les règles permettant l'invitation d'une personne pour la découverte du tir et informe les membres que la FFTir a mis en place un accès sur son site internet, permettant de faire tous les contrôles demandés par la loi. **Ainsi, une invitation ne pourra être confirmée qu'après avis positif suite à la consultation du fichier FFTir par le président ou le correspondant FFTir.**

Il pourra donc y avoir à nouveau des séances d'initiation au tir, mais uniquement le samedi après-midi et limité à **deux personnes au maximum**.

Les invités devront **obligatoirement** être munis de leur Carte Nationale d'Identité.

Tous les thèmes à l'ordre du jour ayant été débattus, l'Assemblée Générale Ordinaire est close vers 15h30 heures par le Président, avant d'offrir le verre de l'amitié aux membres présents.

Le secrétaire
Jean-Gabriel ECKERT

Le Président
Thomas MITTELHEISSER